Association « Les Amis de CORENC »
18 Avenue de la Condamine
38700 CORENC
amisdecorenc@gmail.com / www.amis-de-corenc.com

BROCANTE – VIDE-GRENIERS
Place Charles de Gaulle - Corenc Montfleury
Dimanche 8 septembre 2019

La brocante de septembre 2019 aura lieu autour de la place Charles de Gaulle à Corenc Montfleury

BULLETIN D'INSCRIPTION

(A retourner avec la photocopie d'une pièce d'identité et votre règlement - Merci d'écrire lisiblement)

Nom ……..

Prénom : ……..

Adresse : ……..
……

Tél : ……

Photocopie de la pièce d'identité fournie :
☐ CNI
☐ Passeport
☐ Permis de conduire

Un bulletin unique pour deux personnes voulant être côte à côte. Une seule pièce d'identité et un seul chèque.

Mail : ……@ ……..

Nombre de mètre linéaires souhaités (**3 mètres linéaires MINIMUM à 5 € le mètre) :**

☐ **Brocante** ……m x 5 € = ……
☐ **Vide Grenier** ……m x 5 € = ……

15 mètres linéaires maximum

Marchandises exposées : ……..

✂ ----------

Association « Les Amis de CORENC »
18 Avenue de la Condamine
38700 CORENC
amisdecorenc@gmail.com / www.amis-de-corenc.com

BROCANTE – VIDE-GRENIERS
Place Charles de Gaulle - Corenc Montfleury
Dimanche 8 septembre 2019

La brocante a lieu à Corenc Montfleury / Coordonnées GPS : 45.210769 /5.759356
Adresse : Place Charles de Gaulle, 38700 Corenc

CONDITIONS GÉNÉRALES

Réservation et règlement obligatoire avant le SAMEDI 31 août 2019
Toute réservation incomplète (copie pièce d'identité manquante ou chèque d'un montant inexact) N'EST PAS PRISE EN COMPTE

- L'association n'envoie pas de confirmation. Toute inscription complète et effectuée dans les délais est valide.
- Il n'y pas de remboursement en cas de mauvais temps.
- L'attribution des places a lieu le matin à partir de 6 h 45. Tout emplacement **non occupé à 08H00** est perdu.
- La location d'une place est une location nue (aucune table, ni parasol, ni chaise n'est fournie).
- L'Association se réserve le droit de retirer des étalages les pièces jugées non conformes.
- L'Association ne pourra être tenue responsable de la détérioration ou du vol des biens et objets exposés.
- Les exposants (majeurs et mineurs sous la responsabilité d'un majeur) s'engagent à proposer leurs marchandises jusqu'à 18H00, sauf circonstance exceptionnelle.
- Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement propre à la fin de la brocante (ne laisser aucun objet à votre départ et prévoir un sac poubelle pour nettoyer votre emplacement)
- Prenez le temps de vérifier la météo la veille (parapluie, parasol, casquettes, ….).
- L'envoi du bulletin **dûment** complété **vaut acceptation** des conditions générales.